

Mairie de Méry-sur-Cher

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020

Date de convocation : 12 novembre 2020

Présents :

M.AIT-SLIMANE, Maire, M. BEGUIN, Mmes AZEVEDO, GRENON, adjoints
Mmes BOUILLOT, CHANTEREAU-PRIEUR, CLÉMENTINO, DAGOUSSET, GRIMONT, TAILLEMITE,
MM.DUMERY, GAPTEAU, LE PONNER, PIERREL, VIGORIE.
Mr VIGORIE quitte la séance à 20h30.

Secrétaire de séance : Mme DAGOUSSET

Ouverture de la séance à 19h05

Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de rendre hommage aux victimes des attentats de Nice et de Conflans Sainte Honorine en respectant une minute de silence.

Le Maire propose que le rôle de secrétaire de séance puisse être à tour de rôle.
Certains membres du Conseil Municipal rappellent l'importance que la secrétaire de mairie puisse non seulement réaliser le compte rendu en séance mais aussi s'approprier les débats lors de nos réunions de Conseil.

Le Maire rappelle que c'était également sa volonté. Cependant vu l'absence pour longue maladie d'une secrétaire, la situation sanitaire et nos objectifs budgétaires de réduire nos dépenses de fonctionnement, l'activité de notre secrétaire est déjà très soutenue.

Au regard des différents arguments développés, le Maire propose au vote :

Demande de la présence de la secrétaire de mairie lors des Conseils Municipaux :

- 6 voix pour, 7 voix contre, 2 abstentions.

Ordre du jour :

Compte rendu du 11 septembre

- Approuvé à l'unanimité

Renouvellement assurance du personnel

Le Maire propose le renouvellement de l'assurance pour la prise en charge des charges de personnel (hors charges patronales) lors d'arrêt de travail de plus de 2 semaines.

- 13 voix pour, 2 abstentions

Renouvellement contrat SEGILOG :

Le Maire propose le renouvellement de la licence du pro-logiciel de gestion administrative des collectivités locales « SEGILOG » pour un montant de 2650 €.

- Approuvé à l'unanimité

Tarifs communaux 2021:

Le Maire propose d'étudier les tarifs municipaux pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal étudie les tarifs 2021 pour les activités périscolaires, les concessions cimetières et autres droits de chasse. Pour le foyer rural, vu son faible taux d'occupation d'octobre à avril, le conseil municipal propose une tarification saisonnière.

Le Maire propose les tarifs communaux 2021 suivants :

<u>Cantine</u> : ticket	3€	14 voix pour, 1 voix contre
<u>Garderie</u> : ticket	2€	14 voix pour, 1 voix contre
<u>Concession cimetière</u> 30 ans	150€	approuvé à l'unanimité
50 ans	200€	approuvé à l'unanimité
<u>Case columbarium</u> : perpétuelle	500€	approuvé à l'unanimité
<u>Droits de chasse</u>		
Syndicat de chasse des Berthes	15€	14 oui et 1 abstention
Société chasseurs réunis	50€	14 oui et 1 abstention

Foyer rural du 1^{er} avril au 30 septembre

	<u>1 jour</u>	<u>2 jours</u>	<u>vendredi</u>
Commune	200€	350€	150€
+ Option du vendredi	100€	100€	
Hors commune	300€	500€	200€
+ Option vendredi	100€	100€	

Foyer rural du 1^{er} octobre au 31 mars

	<u>1 jour</u>	<u>2 jours</u>	<u>vendredi</u>
Commune	100€	250€	50€
+ Option du vendredi	100€	100€	
Hors commune	200€	400€	100€
+ Option vendredi	100€	100€	

➤ Approuvé à l'unanimité

Cadeaux de Noël :

L'adjointe aux affaires scolaires propose d'allouer à chaque enfant un budget cadeau d'un montant de 25€. Les cadeaux seront choisis sur catalogue d'une grande enseigne ou directement en magasin.

Le Maire propose au vote

➤ Approuvé à l'unanimité

Organisation communale confinement :

En période de confinement, les personnes de plus de 70 ans vivantes seules ont été contactées par des élus pour prendre des nouvelles et connaître leurs besoins.

Beaucoup de personnes contactées ont apprécié la démarche, il est donc convenu de continuer les appels.

Point fibre :

La conseillère municipale et Vice-Présidente de la CDC Sologne Berry fait un point sur la fibre dans notre commune. Elle rappelle la nécessité d'avoir une adresse précise et référencée dans la base « hexasclé »

Le Maire, pour répondre à cette exigence, propose au Conseil Municipal de nommer certaines voies de Méry sur Cher.

Proposition de nom des voies.

- de Méry sur Cher à Vierzon : « route de Vierzon » :14 voix pour, 1 abstention.
- de Méry sur Cher à Thénioux : « route de Thénioux » :14 voix pour, 1 abstention.
- « la Bruère » : « impasse de la Bruère ». (à droite en venant de Méry/Cher) : 15 voix pour
- « La Bruère » : « chemin de la Bruère » (à gauche en venant de Méry/Cher) : 15 voix pour.
- « le Déclaudi » : « route du Déclaudi » 15 voix pour.

Le Maire propose au Conseil Municipal de profiter de ces nouveaux adressages pour définir également la numérotation « route des Briants ».

- 15 voix pour

Le Maire rappelle également qu'il n'y a pas de lien direct entre adressage existant ou à venir et éligibilité à la fibre. Il est nécessaire à chacun de vérifier son éligibilité

Pour les travaux du réseau fibre, les derniers travaux seront terminés le 24 novembre (forage sous la voie-ferrée au passage à niveau de Thénioux sur la RD2076).

Suivant l'évolution sanitaire, une réunion publique ou une présentation par courrier sera organisée par le syndicat, pour présenter la fibre aux administrés.

Subvention Méry Nature

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'association «Méry Nature» sollicite, par courrier, une subvention de 1000€, pour réaliser les décorations de Noël.

- 14 voix pour

Madame Clémentino étant adhérente de l'association n'a pas participé au vote.

Modification au budget

Le Maire demande une modification au budget en section fonctionnement à savoir :

Dépense : compte 60611 -50€
Dépense : compte 6453 +50€

- Approuvé à l'unanimité

Réalisation bulletin municipal :

L'adjointe à la communication nous informe que la trame du bulletin municipal a bien avancé. Les thématiques ont été dispatchées lors de la dernière réunion.

Il sera composé d'un édito du Maire, d'informations municipales, des évènements de l'année passée, des nouveaux dossiers, des informations pratiques.

Pour sa réalisation la commune prendra attache d'un graphiste et d'un imprimeur. Elle présente plusieurs devis.

Le Maire propose au vote ces devis.

- Approuvé à l'unanimité pour un montant de 972€ ttc.

Mr VIGORIE quitte la séance à 20h30.

Divers :

•Présentation du projet «Bouffetard» par les 2 conseillers municipaux en charge du dossier. Ils ont rencontré sur place un cabinet d'architectes. La première estimation sur les travaux envisagés est de 856 000€.

Le Maire rappelle qu'au regard des différents soutiens à l'investissement de la part de l'Etat et des collectivités locales (plan de relance, revitalisation des centres bourg, soutien aux

commerces ruraux ...), ce projet pourrait être aidé à hauteur de 80% du montant HT. C'est l'objectif pour que ce projet ne sollicite pas trop l'autofinancement communal.

Après avis des conseillers municipaux en charge du dossier, Le Maire propose au Conseil Municipal de choisir ce cabinet d'architectes pour lancer la consultation pour le choix du bureau d'études. (Maîtrise d'œuvre).

➤ Approuvé à l'unanimité.

Un appel à candidature pour les porteurs de projets sera rédigé et soumis sur des supports publicitaires officiels.

- L'adjointe aux affaires scolaires informe le Conseil Municipal qu'un nouveau contrat CDD a été signé.

- Le Maire présente au Conseil Municipal la situation financière au 15 novembre. Le point de sortie serait conforme aux budgets de fonctionnement et d'investissement votés.

- Vu le contexte sanitaire, la réunion avec les propriétaires de terrains à Mery sur cher est reportée au vendredi 22 Janvier à 18h30.

- Monsieur le Maire rappelle la volonté de l'équipe municipale d'accompagner plus fortement l'arrivée de nouveaux habitants. Les ventes des terrains privés et communaux, pour des projets de constructions, doivent s'amplifier. Certains terrains communaux constructibles sont liés à un bail de fermage avec un exploitant agricole. Devant cette volonté municipale, de relancer les constructions neuves, le Maire propose de résilier ces baux pour la mise en vente éventuelle de ces parcelles, en respectant la période de préavis de 18 mois. Un courrier sera fait en ce sens.

➤ Approuvé à l'unanimité.

- Le Maire a reçu les représentants de la radio locale «Tintoin». Il propose au Conseil Municipal de signer une convention pour faire la promotion sur leur fréquence FM de l'actualité municipale (activité associatives, événements etc..) pour une souscription annuelle de 70€.

Le Maire demande l'accord au Conseil Municipal pour la signature de cette convention.

➤ 13 voix pour, 1 abstention.

- Par un courrier l'amicale de l'école de Méry sur Cher demande une subvention pour l'achat d'étagères d'un montant de 100€.

Le Maire propose au vote.

➤ Approuvé à l'unanimité.

- De plus en plus d'animaux domestiques errent dans notre commune. Dernièrement et à plusieurs reprises des chevaux divaguent à proximité de la RD2076 et de la voie ferrée. La propriétaire a été avisée de la dangerosité de la situation par le Maire.

Le Maire propose de choisir, par arrêté municipal, une pension de chevaux. Si ces animaux errent de nouveau, l'arrêté s'appliquera et ils seront mis dans cet établissement à la charge du propriétaire.

Le Maire propose au vote.

➤ Approuvé à l'unanimité.

Pour la possibilité d'euthanasier les chevaux si aucune solution n'est trouvée ou si les frais de pension ne sont recouvrables par les propriétaires.

Le Maire propose au vote.

➤7 voix pour, 7 abstentions.

Le Maire notifiera cet arrêté au contrevenant par courrier, avec accusé réception.

- L'adjointe aux associations informe le Conseil Municipal que les membres d'une brasserie associative désirant s'installer à Méry sur Cher a visité des locaux.
- La Maire propose la dénomination du foyer rural, il la proposera aux membres de la famille concernée
 - Approuvé à l'unanimité

Fin du Conseil Municipale à 23h.

Le prochain conseil aura lieu le 29 janvier à 19h